

Allocataire ou non, je dois avoir un Espace Mon Compte pour faire une demande de prestation. Rien de plus simple, on me propose de créer Mon Compte dès ma première demande de prestation.

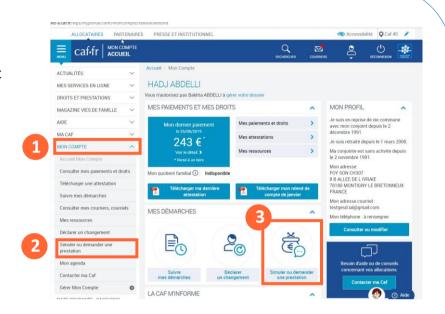
Je suis déjà allocataire

① Après m'être connecté à **Mon Compte** avec **mes identifiants** (mon numéro de sécurité sociale et mon mot de passe), je me rends dans le menu puis dans la rubrique **Mon Compte.**

Je peux faire une demande de prestation en cliquant sur « Simuler ou demander une prestation » qui se trouve dans :

② le **menu déroulant** à gauche de la page.

3 dans la rubrique « Mes démarches » sur la page d'accueil.



Je choisis alors la prestation qui me correspond.

Avant de faire **une demande de prestation**, je peux faire **une simulation**. Une fois la prestation qui m'intéresse sélectionnée, je peux **commencer ma demande**.

Je ne suis pas encore allocataire



- ① S'il s'agit de ma première demande de prestation, je dois me rendre dans la rubrique **« Mes services en ligne »** qui se trouve dans le menu.
- ② Je clique sur « faire une demande de prestation »
- ③ Une nouvelle page s'ouvre, je choisis « créer un compte » ou « s'identifier avec FranceConnect » si je possède déjà un espace personnel FranceConnect.



(4) Je peux commencer à créer Mon Compte.



La création de mon espace est simple et rapide ! Si j'ai des questions, je n'hésite pas à interroger le Chatbot.



Cnaf – Cnam (Centre national d'appui aux métiers) - MAJ 10/2021



J'ai une autorisation

En tant que **responsable du dossier d'un foyer allocataire**, je peux donner une **autorisation** à mon **conjoint**. Il peut alors gérer le dossier avec moi en accédant aux **mêmes fonctionnalités et services.**



⑤ Je choisis alors la prestation qui me correspond. Avant de faire une demande de prestation, je peux faire une simulation. Une fois la prestation qui m'intéresse sélectionnée, je peux commencer ma demande.

- ① Si je suis un conjoint avec une autorisation de gestion, je suis informé que le responsable du dossier m'autorise à gérer le dossier.
- ② Après m'être connecté à Mon Compte avec mes identifiants (mon numéro de sécurité sociale et mon mot de passe), je me rends dans le menu puis dans la rubrique Mon Compte.

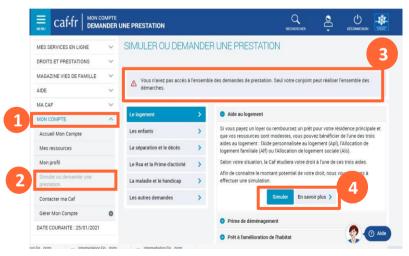
Je peux faire une demande de prestation en cliquant sur « **Simuler ou demander une prestation** » qui se trouve dans :

- ③ le **menu déroulant** à gauche de la page.
- 4 ou dans la rubrique « Mes démarches » sur la page d'accueil.

Je n'ai pas d'autorisation

- ① Je peux faire une demande de prestation en me rendant dans le menu déroulant puis dans la rubrique **Mon Compte.**
- ② Je clique ensuite sur l'onglet « Simuler ou demander une prestation ».
- ③ Si je n'ai pas d'autorisation, je peux réaliser un nombre limité de demandes de prestation en son nom.

Je suis informé de cette situation.



- 4 Sans autorisation, je peux faire une demande en mon nom des prestations suivantes :
 - l'allocation journalière du proche aidant (Ajpa),
 - le prêt à l'amélioration de l'habitat (Pala),
 - l'allocation aux adultes handicapés (Aah),
 - l'aide au financement du Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).